

COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 21 août 2017

Les astuces de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine pour réussir une rentrée éco-responsables

La rentrée scolaire est l'occasion pour les petits et les grands de mettre en pratique de bonnes résolutions et d'adopter un comportement éco-responsable. Revue de détails avec l'ADEME Nouvelle-Aquitaine.

Réutilisez les fournitures scolaires

Avant d'acheter de nouvelles fournitures, identifiez celles que vous avez déjà et qui peuvent être facilement réutilisées (ciseaux, règles, etc.). Vous éviterez ainsi de produire de nouveaux déchets tout en réalisant de vraies économies !

Achetez d'occasion

Internet, les recycleries, des ventes organisées localement par des associations, les vide-greniers, les bourses aux livres, peuvent vous permettre de trouver des livres scolaires d'occasion, des vêtements, un bureau, un cartable, une calculatrice, etc. En optant pour cette formule, vous éviterez que ces objets soient jetés et vous maîtriserez vos dépenses !

Choisissez des fournitures fabriquées à partir de matériaux recyclés ou biosourcés

La plupart des fabricants ont élargi leurs gammes de produits et proposent désormais des fournitures plus respectueuses de l'environnement :

- ✓ crayons en bois naturels sans vernis ni teinture ;
- ✓ stylos à bille en plastique recyclé ;
- ✓ feutres à base de colorants naturels lavables ;
- ✓ correcteurs sans solvant, à base d'eau ou d'alcool ;
- ✓ surligneurs à base d'alcool, sans métaux lourds, en polypropylène plutôt qu'en PVC ;
- ✓ taille-crayons en bois ou en métal ;
- ✓ gommes en caoutchouc naturel non teintées ;
- ✓ colles sans solvant toxique mais fabriqués à partir d'eau ou d'une base végétale ;
- ✓ calculatrices solaires ;
- ✓ règles en bois ou en métal, ni colorées, ni vernies...

Fiez-vous aux labels et aux logos environnementaux

Des labels et logos vous garantissent que le produit a été fabriqué de manière écologique et responsable. Identifiez ces labels et privilégiez-les dans vos achats, car ils s'appliquent désormais à des produits disponibles presque partout et dans des gammes de prix identiques aux produits classiques.

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnouvelleaquitaine



Les logos les plus faciles à identifier dans les magasins sont :

- ✓ l'Ecolabel Européen (papeterie et matériel informatique) ;
- ✓ l'Ecolabel Nordique (papeterie, instruments d'écriture et matériel informatique) ;
- ✓ le logo Ange Bleu (papeterie et matériel informatique) ;
- ✓ le logo Energy star (produits énergétiquement performant).



Il existe également d'autres logos dont les référentiels ont été élaborés par des organismes privés pour la papeterie, les instruments d'écriture, les matériels informatiques ou les cartouches d'impression :



Pour tout savoir sur les logos environnementaux, téléchargez le guide gratuit réalisé par l'ADEME :

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-logos-environnementaux-sur-les-produits.pdf>

Appliquez les bonnes résolutions au bureau

Ce qui est bon pour les enfants l'est aussi pour les adultes ! Profitez de la rentrée pour changer vos habitudes, mettre en pratiques des éco-gestes, gagner en efficacité et même en confort ! Concrètement, vous pouvez agir pour :

- ✓ réduire les consommations énergétiques des matériels informatiques, électriques et électroniques ;
- ✓ réduire les déchets (papier, gobelets jetables, gaspillage alimentaire) ;
- ✓ améliorer la qualité de l'air intérieur..

Pour devenir éco-responsable au bureau, téléchargez le guide gratuit réalisé par l'ADEME :

<http://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/guide-pratique-ecoresponsable-au-bureau-mai2017.pdf>

Spécial Presse

Consultez notre dossier « A vos marques, prêts, rentrez ! » :

<http://presse.ademe.fr/2017/08/a-vos-marques-prets-rentrez-rentreecolo.html>

ou

<http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/08/Rentrée-responsable-2017-ADEME.pdf>

Consultez notre dossier « Etre écolo, même au bureau ! » :

<http://presse.ademe.fr/2017/06/etre-ecolo-meme-au-bureau-ecolobureau.html>

ou

<http://presse.ademe.fr/wp-content/uploads/2017/06/Infopresse-ADEME-Ecolo-au-bureau.pdf>

Visitez le site consacré aux écolabels : <http://www.ecolabels.fr/fr/>

A propos de l'ADEME

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER – Tél. : 05 56 33 80 24 – sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC – Tél. : 05 55 71 38 52 – marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL – Tél. : 06 71 59 74 18 – chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvelleaquitaine